

Résumé

Séance du conseil du 2 décembre 2024

Correspondance, dépôt et information

Correspondance

2024-10-28 : MTQ – Retour - Chèque d'indemnité finale à retourner - M^e Stéphanie Morasse, notaire

2024-11-25 : CMQ - Résultats concernant la revue des activités

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Liste des comptes à payer du mois de novembre 2024 totalisant une somme de 3 716 873,29 \$.

Adoption

- Nomination du maire(sse) suppléant(e) 2025 – François Boily
- Financement - Concordance et court terme – 46
- Financement - Résolution d'adjudication – 46
- Demande d'acquisition du lot 1 497 339
- Modifications aux résolutions 072-2024 et 073-2024 sur l'avis d'imminence des propriétés du 19, chemin de la Fenièrre et du 3 et 4, allée des Sapins
- Avis d'imminence pour le 22, chemin du Rocher, lot 1 821 155
- Fin de probation du lieutenant Jean-François Richard
- Modification à la classe salariale - Analyste au Service de l'urbanisme et développement durable
- Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 6 661 394 et de la servitude de remblai du lot 6 661 395 (rond de virée du chemin du Coteau)
- Dénonciation et résiliation du contrat de camp de jour avec la compagnie Centre plein air Lasallien inc.

Autorisation

- Demande de subvention au programme Emploi-Été Canada 2025
- Octroi de la prime à Maxim Baillargeon
- Protocole d'entente/événements - Mandataires pour les activités sociales des aînés et des adolescents
- Projet de lotissement - Condominiums du golf Mont-Tourbillon (Horizon sur le Golf)
- Paiement de factures et mandat supplémentaire dans les dossiers des pompiers Perrier-Goulet-Gauvin

Autorisation de dépenses

- Disposition et traitement des ordures ménagères – Année 2025

Autorisation de mandat

- Renouvellement de la convention pour les services animaliers

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) – 2024
 - 2024-00630 : 15, chemin du Versant-Nord – Accepté
 - 2024-00705 : 45, chemin du Chevreuil – Accepté
 - 2024-00708 : 1020, boulevard du Lac - Refusé

Autorisation de signature

- Contrat de service CAUCA pour la répartition des appels d'urgence des services municipaux (5050)

- Contrat de service Cauca pour la répartition des appels et gestion des appels 911

Dépôt

- Formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus
- Rapport d'évaluation du vétérinaire impliquant deux chiens lors de l'incident du 4 juin 2024 sur le chemin du Domaine
- Procès-verbal de la rencontre du CCU du 6 novembre 2024

Engagement

- Journalier - Surveillant de plateaux 2025 - Classes 1 et 2

Nomination

- Comité consultatif de sécurité routière (CCSR)

Règlements généraux

- 1) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement : aucuns.
- 2) Présentations et adoptions :
 - Règlement général 09-208-01 - Règlement modifiant le Règlement 09-208 relatif aux infractions et pénalités
 - Règlement général 689-01 - Règlement modifiant le Règlement 689 sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes
 - Règlement général 720-01 - Règlement modifiant le Règlement 720 sur la vidange des fosses septiques
 - Règlement général 738-01 - Règlement modifiant le Règlement 738 sur les opérations de l'écocentre situé sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport
 - Règlement d'emprunt 760 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 480 000 \$ pour le prolongement du service d'aqueduc sur le chemin de la Vieille-Côte
 - Règlement d'emprunt 761 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 550 000 \$ pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout et la réfection du chemin du Village
 - Règlement d'emprunt 762 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 5 000 000 \$ pour la réfection du réseau d'aqueduc et le prolongement du réseau d'égout sanitaire sur les chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte
 - Règlement d'emprunt 763 - Règlement d'emprunt d'un montant maximal de 2 080 000 \$ pour la réalisation de divers projets municipaux 2025

Règlements d'urbanisme

- 1) Avis de motion :
 - Règlement de concordance remplaçant le règlement du plan d'urbanisme n° 09-192
 - Règlement de concordance remplaçant le règlement de zonage n° 09-207
 - Règlement de concordance remplaçant le règlement de lotissement n° 09-194
 - Règlement de concordance remplaçant le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme n° 09-196-06
 - Règlement de concordance remplaçant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 09-198
- 2) 1^{er} projet : aucun.
- 3) 2^e projet : aucun.
- 4) Adoptions : aucunes.